

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

28 octobre 2024

PLF POUR 2025 - (N° 324)

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N ° II-241

présenté par

Mme Bouquin, M. Chenu, M. Lopez-Liguori, Mme Lavalette, M. Lottiaux, M. Lioret, Mme Lechanteux, Mme Levavasseur, M. Fouquart, M. Bilde, Mme Martinez, M. Dussausaye, M. Dufosset, Mme Griseti, Mme Rimbert, M. Boulogne, M. Golliot, M. Markowsky, M. Salmon, M. de Lépinau, M. Giletti, M. Meizonnet, Mme Lelouis, Mme Ménaché, Mme Galzy, M. Rancoule, Mme Josserand, M. Tonussi, M. Gery, Mme Joncour, Mme Marais-Beuil, M. Sanvert, M. Meurin, M. Le Bourgeois, M. Rivière, M. Guibert, Mme Laporte, M. Weber, Mme Diaz, Mme Robert-Dehault, M. Evrard, Mme Joubert, Mme Lorho, M. Rambaud, M. Jenft, M. Mauvieux, Mme Parmentier, Mme Delannoy, Mme Sabatini, M. Dessigny, M. Guinot, M. Limongi, M. Bernhardt, M. Tesson, Mme Ranc, M. Bovet, Mme Colombier et M. Baubry

**ARTICLE 42****ÉTAT B****Mission « Écologie, développement et mobilité durables »**

Sous réserve de son traitement par les services de l'Assemblée nationale et de sa recevabilité
--

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

<b>Programmes</b>	<b>+</b>	<b>-</b>
Infrastructures et services de transports	0	0
Affaires maritimes, pêche et aquaculture	0	0
Paysages, eau et biodiversité	1 000 000	0
Expertise, information géographique et météorologie	0	0
Prévention des risques	0	0
Énergie, climat et après-mines	0	0
Service public de l'énergie	0	1 000 000
Conduite et pilotage des politiques de l'écologie, du développement et de la mobilité durables	0	0
Fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires	0	0
Sûreté nucléaire et radioprotection	0	0
<b>TOTAUX</b>	<b>1 000 000</b>	<b>1 000 000</b>
<b>SOLDE</b>	<b>0</b>	

## EXPOSÉ SOMMAIRE

### Amendement d'appel

Cet amendement vise à mettre en avant la multiplication des espèces exotiques envahissantes (EEE) et la nécessaire intensification de la lutte contre celles-ci.

Les espèces exotiques envahissantes sont de différentes natures et colonisent des biotopes entiers jusqu'à la destruction de la biodiversité locale. Ces espaces invasives ont augmenté de 76 % en Europe en 35 ans. L'augmentation des transferts de marchandises par bateaux à travers le monde est la conséquence majeure du déplacement de ces espèces. Par ailleurs, les changements climatiques des différentes zones du globe, permettent à ces espèces de s'implanter dans des endroits d'où elles ne sont pas originaires.

Nous pouvons prendre l'exemple de l'Hérault où le crabe bleu se multiplie, tout comme la Jussie (plante envahissante). Pour lutter contre le crabe bleu par exemple, il faut intensifier les prélèvements parce que c'est la seule méthode de lutte connue à ce jour. Dans le cas de la Jussie, il faut arracher ces plantes soit de manière manuelle, soit mécaniquement. S'agissant du frelon, des muselières peuvent être installées à l'entrée des ruches. En résumé, chaque espèce exotique envahissante nécessite une méthode de lutte particulière.

Le PLF fait mention de la lutte contre le frelon asiatique. Le Sénat estime à 12 millions € les pertes nationales liées aux attaques de frelons asiatiques. Il est essentiel d'intensifier la lutte contre ce fléau pour sauver nos apiculteurs. Néanmoins, les espèces exotiques qui détruisent nos milieux sont très nombreuses et il convient de s'attaquer sérieusement à l'ensemble d'entre elles.

Cet amendement vise donc à abonder les crédits du programme 113 "Paysages, eau et biodiversité", action 7 "Gestion des milieux et biodiversité" par les crédits du programme 345 "Service public de l'énergie", action 9 " Soutien aux énergies renouvelables électriques en métropole continentale"